

Montréal, 12 septembre 2018

Équipe de PolySeSouvient

Bonjour,

La présente fait suite au questionnaire que vous nous avez fait parvenir dans le cadre de l'actuelle campagne électorale et concernant les enjeux qui touchent de près votre organisme.

Il nous fait plaisir de vous transmettre nos réponses à ces enjeux qui, nous l'espérons, seront à votre convenance.

1) Mise en œuvre de la Loi sur l'immatriculation des armes à feu

La Coalition Avenir Québec suit le dossier de près pour s'assurer que le gouvernement libéral respecte les coûts initiaux. Le gouvernement a également le devoir de faire respecter la loi qui s'appliquera définitivement en février 2019.

2) Resserrement du processus d'octroi de permis par la Sûreté du Québec

La Coalition Avenir Québec est ouverte à étudier toutes les mesures en vue d'améliorer la sécurité entourant le processus d'octroi de permis par la Sûreté du Québec. Tout en respectant les compétences fédérales, on doit s'assurer de mieux encadrer la recherche des antécédents pour éviter des tragédies.

3) Appui à l'interdiction fédérale des armes d'assaut et des accessoires militaires

La possession d'armes d'assaut est déjà interdite au Canada. Nous allons continuer de travailler avec le gouvernement fédéral afin d'améliorer la sécurité liée aux armes à feu.

Veillez agréer l'expression de nos considérations distinguées,

L'Équipe de la Coalition Avenir Québec